Communiqué de presse de l’Amicale du Nid

**Plus de 200 jeunes femmes enlevées au Nigéria, punies d’avoir voulu accéder à la connaissance, soumises à toutes les violences**.

Les survivantes sont vendues sur des marchés aux esclaves, sont les proies des trafiquants de la traite des êtres humains et de la prostitution.

Insupportable ! Intolérable ! Sidérant !

Mais quelle est alors la responsabilité des « clients de la prostitution » ?

Une partie de ces femmes, de ces adolescentes, violées et mises en servitude, vont se retrouver sur les routes de nos pays où des « clients » vont payer 20 ou 30 euros la fellation qu’ils exigeront, le rapport sexuel sans préservatif qu’ils imposeront. **Ils seront ainsi complices** de ces terroristes qui les leur offrent, sûrs que partout encore des hommes n’ont aucun scrupule et se complaisent dans l’irresponsabilité et leur égocentrisme en achetant l’usage de corps. Pouvons-nous laisser faire ici, en France, et ailleurs ?

Cette horreur nous montre bien que nous devons pénaliser l’achat de tout acte sexuel. Que nous devons abolir la prostitution comme nos prédécesseurs exigeant le respect des droits humains ont aboli l’esclavage.

21 rue de Château d’Eau

75010 Paris